

## DÉCISION N°27-2026

### **Objet : Mise en œuvre d'un surpresseur en ligne sur la commune de Battenans-Varin**

Le projet consiste en la mise en place d'un système de surpression et de régulation de pression sur le réseau d'alimentation en eau potable de la commune de Battenans-Varin, au niveau de la rue Saint Claude.

Il comprend l'installation d'un surpresseur en ligne équipé de deux pompes, ainsi que la création de regards techniques permettant d'accueillir les équipements hydrauliques nécessaires à la gestion des pressions (réducteurs de pression, stabilisateur, vannes motorisées, instrumentation).

Les travaux prévoient également :

- La réalisation de terrassements et tranchées pour le raccordement au réseau existant ;
- La pose de nouvelles canalisations en PEHD et d'accessoires hydrauliques (vannes, tés, dispositifs de coupure) ;
- L'installation d'équipements électromécaniques et de télégestion pour assurer le suivi et le pilotage du système ;
- La réfection des voiries après travaux.

Ce projet a pour finalité de fiabiliser le réseau d'eau potable, d'assurer une pression adaptée et constante pour les usagers, et de réduire les pertes en eau, contribuant ainsi à une gestion durable de la ressource.

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'arrêté n°25-2019-02-05-001 portant reprise et modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maïche ;
- **Vu** la délibération n° 2026-04-06 du 29 avril 2026 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux Vice-Présidents ayant reçu délégation d'attributions, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres, ainsi que toute décision leurs avenants, lorsque les crédits sont ouverts au budget, dans la limite de 216 000€ HT ;
- **Vu** les crédits nécessaires inscrits au budget.

### DÉCIDE

- **La Mise en œuvre d'un surpresseur en ligne sur la commune de Battenans-Varin,**
- **De solliciter en conséquence le soutien financier de l'Agence de l'Eau et du Département,**
- **De demander l'autorisation de commencer le projet avant intervention de la décision de subvention,**
- **De s'engager à réaliser les travaux dans le délai prévu par les conventions ou dispositifs applicables, à compter de la notification de la décision administrative de subvention.**

## Proposition de plan de financement prévisionnel

### ▪ Coût global prévisionnel :

Nature des opérations	Libellé	Montant HT	Montant TTC
Mise en œuvre d'un surpresseur en ligne sur la commune de Battenans-Varin	Mise en œuvre d'un surpresseur en ligne sur la commune de Battenans-Varin	44 796 €	53 755.20 €
TOTAL		44 796 €	53 755.20 €

### ▪ Plan de financement prévisionnel :

Organismes financeurs	Taux (en %)	Montant (en € HT)
Agence de l'eau RMC _ Besançon	30%	13 439 €
Conseil Départemental du Doubs	20%	8 959 €
Communauté de Communes du Pays de Maîche	50%	22 398 €
Coût total du Projet		44 796 €

Fait à Maîche, le 30/04/2026

Franck VILLEMAIN,  
Président



Transmise en Sous-Préfecture le :